



Règlement du Concours Posters RIME 2020

Ce concours est ouvert à tous les membres du RIME présents à ces journées annuelles. Il est sponsorisé par la société « LFG distribution / DiATOME ».

Chaque poster devra avoir un format A0 et être présenté dans l'un des 3 items proposés: anti-poster, poster technologique, poster cytologique.

La présence des Logos RIME et CNRS (en pièce jointe) sera fortement appréciée.

Avant les journées, les posters doivent être envoyés au format PDF par email à la personne responsable du concours (coralie@igbmc.fr) avant la date indiquée sur l'annonce de celui-ci afin d'en faciliter son déroulement.

Les posters, seront exposés tout au long des journées et feront l'objet, d'une présentation courte : « mon poster en 120s », d'une « soirée poster » et d'un vote des participants.

Le premier prix Poster sera récompensé par un diamant de joaillerie attribué par la société « LFG Distribution / DiATOME ».

Les posters seront, au cours de l'année suivante, publiés sur la base de données SIDR-e du site RIME. Chaque participant devra accompagner sa candidature du poster en PDF avec l'autorisation de publication sur le site du RIME.

Conditions de participation :

- Etre membre du RIME (inscription gratuite sur le site du RIME, ex-RCCM)
- Participer en envoyant son PDF et son autorisation de publication
- Imprimer son Poster en A0 + quelques tirages A4 aux journées
- Etre présent aux journées (+ « mon poster en 120sec », « soirée Poster »)